



PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

COVID-19
-
MARS 2021

Dans ce contexte difficile de l'épidémie du Covid-19, nous nous devons d'instaurer un protocole sanitaire pour la sécurité de tous.

Nous demanderons à chacun de s'engager pour ces règles et bonnes pratiques au sein de notre centre.

La santé est la priorité pour chacun d'entre nous.

Président,
Frédéric STIEVENARD
PREVENTHYS
Conseil - Formation
ZAC de l'Ermitage - Rue Jacqueline Auriol
59552 LAMBRES LEZ DOUAI
Tél : 03.21.07.04.20 / contact@preventhys.fr
www.preventhys.com
SAS au capital de 10'000€
518 326 976 RCS Douai

Les mesures prévues et les éléments inscrits dans ce plan sont conformes aux dispositions et recommandations du plan gouvernemental « Covid-19 »

Plan d'activité D-COVID- 002 Révision 0 du 11/05/2020

PREVENTHYS

ZAC de l'Ermitage - Rue Jacqueline Auriol

59552 LAMBRES LEZ DOUAI



03 21 07 04 20



contact@preventhys.fr



www.preventhys.com



Contexte

Page 3



Nouvelle organisation (10 commandements)

Page 4 à 6



1 - Convocation individuelle

Page 4



2 - Sens de circulation

Page 4



3 - Ramener ses équipements de protection sanitaire

Page 4



4 - Ramener ses équipements de formation

Page 5



5 - Fermeture des lieux de rassemblement massif

Page 5



6 - Planning personnalisé

Page 5



7 - Désinfection des outils et objets

Page 5



8 - Accès réglementé et limité

Page 5 et 6



9 - Pas de contact

Page 6



10 - Respect des consignes sanitaires individuelles

Page 6



Engagement

Page 7



CONTEXTE

Les coronavirus sont une famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS-CoV ou le SRAS.

La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux).

On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une discussion, d'une toux, d'un éternuement ou en l'absence de mesures de protection.

Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées souillées par des gouttelettes.

C'est pourquoi PREVENTHYS a mis en place une nouvelle organisation ainsi qu'un protocole sanitaire afin de protéger salariés, stagiaires et visiteurs.



NOUVELLE ORGANISATION

Toute l'équipe de PREVENTHYS met en place une nouvelle organisation pour la bonne continuité des formations.

Celle-ci se présente sous la forme de 10 commandements détaillés ci-dessous.

Chaque candidat s'engage à respecter chaque commandement sous peine d'exclusion.



1 - Convocation individuelle

Chaque stagiaire sera convoqué à une heure précise pour permettre des démarrages de formation en différé.

*Exemple : Louis est convoqué à 7h30 pour son entrée en formation
-> Louis pourra arriver entre 7h25 et 7h35.*

Pour quelle raison ? Cela permet de contrôler chaque entrée, de vérifier chaque diagnostic médical et d'éviter un groupement de personnes.

Lors de votre arrivée chez PREVENTHYS (à l'heure précise de votre convocation), vous vous présenterez avec votre "Auto-diagnostic médical" (Cf : Questionnaire COVID-19) au point de contrôle qui sera clairement identifié. Vous y rencontrerez votre formateur qui vous accompagnera sur votre lieu de formation.

Concernant le stationnement de vos véhicules, les consignes seront données par l'équipe de PREVENTHYS.



2 - Sens de circulation

Un sens de circulation est mis en place afin de limiter les croisements et surtout de respecter les distances de sécurité.

Celui-ci est à appliquer sur chaque espace : Parking, couloir, entrepôt, sanitaire, plateau, salle etc.....



3 - Ramener ses équipements de protection sanitaire

Chaque stagiaire et chaque salarié doivent ramener leurs équipements sanitaires.

-> Je porte mon masque constamment

-> Je me lave régulièrement les mains ou j'utilise une solution hydro-alcoolique



4 - Ramener ses équipements de formation

Chaque stagiaire doit également ramener ses équipements de formation.

- > EPI : Equipements de protection individuelle : chaussures de sécurité, gilet fluorescent
- > Stylo, bloc note
- > Boissons (eau, café ...)



5 - Fermeture des lieux de rassemblement massif

Afin de respecter les distances de sécurité, les lieux de rassemblement massif sont fermés comme la salle de pause et le réfectoire.

Il n'y a plus de distributeurs de boissons, de friandises et d'eau à disposition.



6 - Planning personnalisé

En plus de la convocation, chaque stagiaire recevra un planning personnalisé.



7 - Désinfection des outils et objets

Dans le cadre des formations, vous touchez et manipulez certains outils, objets, engins. **Il est obligatoire de désinfecter chaque objet avant utilisation.**

Votre formateur vous donnera toutes les consignes à respecter pour la désinfection de vos postes de travail, outils et objets.

Des lingettes désinfectantes ou un set de désinfection sont prévues à cet effet et sont mises à votre disposition (tous les déchets : gants, masques, lingettes désinfectantes devront être déposés dans la poubelle indiquée).



8 - Accès réglementé et limité

Des conditions d'accès sont établies pour chaque lieu de travail :

- > Un nombre maximum de stagiaires
- > Une configuration du lieu à respecter

De plus l'accès au centre lui-même sera contrôlé :

-> Si vous êtes un stagiaire ou un salarié, vous serez convoqué

-> Si vous êtes un visiteur ou un client, il vous faudra prendre un rendez-vous au préalable.





9 - Pas de contact

Le virus se transmet par le contact, c'est pour cette raison qu'il faut les éviter au maximum :

Exemple :

- > Se dire bonjour autrement : en respectant les distances
- > Ne pas passer à son voisin un document
- > Ne pas s'échanger d'objets ou d'outils sans les avoir désinfectés
- > Ne pas se prêter de stylo ou un équipement



10 - Respect des consignes sanitaires individuelles

Le gouvernement préconise des gestes barrières pour se protéger et protéger les autres. Ceux, ci-dessous sont également à appliquer dans notre centre de formation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- SI VOUS ÊTES MALADE**
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

0 800 130 000
(appel gratuit)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30 secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- Frottez-vous les mains, paume contre paume
- Lavez le dos des mains
- Lavez entre les doigts
- Frottez le dessus des doigts
- Lavez les pouces
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

0 800 130 000
(toll-free)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
(INFORMATION IN FRENCH)



ENGAGEMENT

En début de formation, vous signerez une attestation déclarant avoir lu ce plan de continuité d'activité et vous engageant à respecter les nouvelles mesures sanitaires au sein de PREVENTHYS sous peine d'exclusion.

Toutes ces mesures n'ont qu'un seul objectif :

Maintenir l'ouverture de notre centre de formation en toute sécurité pour la bonne continuité de vos formations.

Pour ce même objectif, des mesures complémentaires pourront être ajoutées par l'équipe de PREVENTHYS si le besoin s'en fait sentir.

De plus, ce protocole pourra être évolutif en fonction des mesures sanitaires prises par le gouvernement.